

Plan d'électrification des transports : l'Avere-France salue les premières mesures du Gouvernement mais appelle à accélérer sur la recharge et l'occasion

Paris, le 14 avril 2026

Le Gouvernement a présenté ces derniers jours les premières mesures de son plan d'électrification des transports. Dans son allocution, le Premier ministre a tenu un discours résolument engagé, inscrivant cette transition bien au-delà de l'impératif climatique. L'Avere-France salue cette ambition ainsi que l'évolution significative des aides à l'acquisition de véhicules électriques pour les particuliers et les entreprises. Toutefois, l'association appelle à aller plus loin, notamment sur le développement des infrastructures de recharge et le marché de l'occasion.

De l'impératif climatique à un enjeu stratégique pour la France

Avec ce plan d'électrification, dont plusieurs mesures sont encore attendues, le Gouvernement inscrit cette transition dans une dynamique qui dépasse, sans le nier, l'impératif climatique pour en faire un enjeu d'intérêt national. Le Premier ministre a développé vendredi dernier une rhétorique particulièrement engagée sur l'électrification, avec la ferme volonté de réduire la dépendance de la France aux hydrocarbures importés. En articulant décarbonation, réindustrialisation, économies d'énergie et souveraineté énergétique, ce plan reconnaît le rôle structurant de l'électrification pour la compétitivité de la France, la robustesse de son économie et la sécurité de ses approvisionnements. Dans un contexte géopolitique qui exacerbe les limites de notre dépendance aux énergies fossiles, l'urgence de s'engager pleinement dans cette transition s'est imposée.

Des avancées réelles, mais des chantiers majeurs à ouvrir sur la recharge

Plusieurs des propositions portées par l'Avere-France auprès des ministres ont trouvé un écho dans les premières annonces du Gouvernement. Parmi celles-ci, la relance du leasing social pour une troisième édition. 50 000 véhicules à loyers modérés seront ainsi une nouvelle fois proposés pour les foyers aux revenus modestes. Le Gouvernement a également fait le choix d'accroître ses aides à l'achat pour les « gros rouleurs », avec un bonus qui pourra prochainement atteindre 9 500€. Pour les professionnels, les aides à l'acquisition pour les véhicules utilitaires et les véhicules de transport routier de marchandises sont significativement revalorisées : pour certaines catégories comme les VUL, les aides sont même doublées.

L'engagement continu du Gouvernement en faveur de l'électrification des transports constitue un signal extrêmement positif. L'Avere-France se satisfait de l'évolution significative des aides à l'achat. Toutefois, pour atteindre l'objectif de deux véhicules électriques neufs sur trois à horizon 2030 et respecter la trajectoire vers 2035, il est indispensable de prendre des mesures complémentaires.

Si les premières annonces semblent devoir fixer un cap sur les aides à l'acquisition de véhicules neufs, l'Avere-France appelle à un travail renforcé sur la démocratisation du véhicule électrique avec le développement d'actions ciblées sur le marché de l'occasion. L'écosystème appelle de ses vœux à des évolutions réglementaires majeures pour la recharge. L'association, avec plusieurs partenaires, a récemment alerté le Gouvernement

sur la mise en place de l'IRICC, dispositif fiscal essentiel à l'équilibre économique de la recharge. Des centaines de projets dépendent en effet des certificats issus de ce mécanisme, et toute fragilisation de la place de l'électricité dans ce dispositif ferait peser un risque sérieux sur leur viabilité. Par ailleurs, les opérateurs sont toujours en attente de la publication d'un schéma directeur IRVE pour le réseau routier national non concédé. L'Avere-France espère sa publication dans les prochains jours. Enfin, l'association prend bonne note de la volonté du ministre Tabarot de travailler sur un plan « pour accélérer sur les bornes » et notamment dans les logements collectifs. La question des copropriétés et du rôle des syndicats constitue en effet un verrou majeur à lever : trop de résidents restent aujourd'hui sans solution de recharge, pourtant très économique, faute de décisions en assemblée générale.

Dans ce contexte, l'Avere-France appelle le Gouvernement français à défendre pleinement l'ambition affichée et à sécuriser les conditions nécessaires à la réussite de la transition.

À propos : L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 250 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

CONTACT PRESSE :

Martin Kolle | communication@avere-france.org | 06 89 70 17 51